



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL

PROJET DE PÔLE AGRO-INDUSTRIEL DANS LA REGION DU BELIER (2PAI-BELIER)

Référence de l'accord de financement : **2100150036846**

N° d'Identification du Projet : **P-CI-AAO-020**

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2PAI-B/PM/2019

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN PASSATION DE MARCHES AU PROFIT DU PROJET DE POLE AGRO-INDUSTRIEL DANS LA REGION DU BELIER

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui financier du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement du Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-BELIER).

Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat **d'un consultant en passation de marchés en vue d'apporter une assistance technique à l'Equipe de coordination du Projet (ECP) de Pôle Agro-Industriel dans la Région du Bélier et du District Autonome de Yamoussoukro.**

Sous l'autorité et la supervision de la Coordonnatrice du Projet, le/la Consultant en passation des marchés a pour mission principale de fournir un appui technique à l'ECP pour l'ensemble des activités de passation des marchés, dans le but de garantir une bonne passation et gestion de l'exécution des contrats en conformité avec les dispositions convenues dans les accords de financement du projet.

2. De manière spécifique, la mission du consultant consistera à :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des Plans de Passation des Marchés (PPM)
- Planifier et coordonner le calendrier des acquisitions des services de consultants du Projet
- Accélérer les processus de passation des contrats de services du projet
- Procéder au suivi des procédures et méthodes édictées dans le plan de passation des marchés et assurer le suivi d'exécution des marchés dont il a la charge
- Elaborer ou veiller à l'élaboration des documents et exécuter ou s'assurer de l'exécution des activités qui concourent à la passation des marchés
- Veiller à la qualité et la conformité des rapports d'évaluation des offres (en cours et à venir) et s'assurer qu'ils soient transmis au bailleur de fonds et qu'ils reçoivent son avis de non objection
- Contribuer à développer les mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement ;

3. Le Consultant exécute l'ensemble des services mis à sa charge sur une période de (12) mois allant du 1er Juillet 2019 au 30 Juin 2020.

4. **Qualification et expériences requise du consultant :** Le Consultant en Passation des Marchés devra être titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures (BAC+5) en Ingénierie, Administration publique, gestion, Droit, Economie ou tout diplôme équivalent. Il devra avoir une formation additionnelle en passation des marchés et une spécialisation en passation des marchés de services serait un atout. Il devra avoir une expérience professionnelle d'au moins dix ans (10) dans le domaine de la passation de marchés des projets ou programmes financés par les bailleurs de fonds. Il devra avoir au moins cinq (5) ans en qualité de spécialiste en passation des marchés durant les dix

dernières années pour les projets ou programmes ayant des contrats plus ou moins complexes et/ou de grande valeur appliquant les Règles et Procédures de la BAD ou la Banque Mondiale. La connaissance d'un système national de passation d'un pays de l'UEMOA serait un atout. De plus, le Consultant doit avoir la parfaite maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication ainsi que la maîtrise des outils informatiques et de l'environnement Windows (Word, Excel, Power Point). Son intégrité et son éthique doivent être sans faille et vérifiables par références, avec une aptitude à travailler sous pressions.

5. L'équipe de coordination du projet invite les *spécialistes en passation de marchés* à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. *Les spécialistes en passation de marchés* intéressés doivent produire les informations sur leur expérience et leurs compétences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la prestation (documentation, cv, diplômes, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables).

6. Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

(i)	Qualification générale (Diplômes et expériences générales)	30
(ii)	Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	40
(iii)	Expériences sur des projets financés par des institutions multilatérales	20
(iv)	Connaissance du système de passation de marchés d'un pays membre de l'UEMOA	10

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et les informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **8h à 17h GMT**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées et/ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mercredi 03 juillet 2019 à 16 heures** et porter expressément en objet la mention « **Consultant en passation de marchés à l'Equipe de coordination du Projet de Pôle Agro-Industriel de la Région du Bélier et du District autonome de Yamoussoukro (2PAI-Bélier)** »

*Projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2 PAI-Blier)
Sis à Yamoussoukro, quartier millionnaire non loin de l'Hôtel président
BP 68 Yamoussoukro ; Tél : (225) 30 64 56 03/04*

Courriel : 2paibelier@gmail.com; valeponou@yahoo.fr; [lucie dian@yahoo.fr](mailto:lucie_dian@yahoo.fr);